

® Désinfectant végétal Decon 30 de Benefect^{MD}

* Ce produit s'est révélé efficace pour éliminer plus de 99,99 % des micro-organismes testés requis pour respecter les allégations à large spectre quant à l'efficacité du désinfectant pour hôpitaux : Pseudomonas aeruginosa, Salmonella enterica, Staphylococcus aureus, S. aureus résistant à la pénicilline (SARM), Escherichia coli, virus de la grippe A, virus de la grippe A de sous-type H1N1, virus de la grippe aviaire de type A (H3N2), rhinovirus de type 37, norovirus, virus de l'immunodéficience humaine (VIH) de type 1, Trichophyton mentagrophytes, Aspergillus niger et Candida albicans. Élimine plus de 99,99 % des bactéries en seulement 30 secondes.

Nettoie et désinfecte en une seule étape facile.
Prévient la contamination croisée. Prévient la moisissure et l'humidité.

IDÉAL SUR toute surface dure et non poreuse dans des sites de restauration et de décontamination (incendie, inondation, problèmes d'égout et moisissure) et pour une utilisation commerciale, résidentielle ou médicale, y compris : centres de soins de santé, locaux de préparation alimentaire, hôpitaux, CHSLD, bureaux de médecin, de vétérinaire et de dentiste, écoles, locaux de gardes de jour, cliniques de soins professionnels, de chiropratique et de physiothérapie, pouponnières, chambres de malades, salles de bain, sous-sols, cuisines, restaurants, entrepôts d'aliments, bureaux, salles de conditionnement physique, spas, hôtels, jardins zoologiques, granges, chenils, avions, trains, automobiles et ambulances.

Élimine efficacement les odeurs produites par les bactéries responsables des odeurs. Désodorise efficacement le béton, les armatures et les montants en bois, les garnitures, la literie, les tissus d'ameublement, les tapis, les thibaudes et les faux-planchers. Élimine les odeurs résiduelles. Ne produit pas d'émanations prononcées.

IDÉAL POUR la désinfection des surfaces dures et non poreuses (métaux, verre, fibre de verre, plastique, vinyle et polymères similaires, carreaux émaillés, surfaces peintes ou scellées, pièces finies en bois, surfaces laminées, marbre scellé et matériaux composites similaires à base de pierre ou semblables à la pierre), y compris : articles de décoration, équipement de restauration et EPI (équipement de protection individuelle), planchers, surfaces verticales (désinfection en 30 secondes), murs, matériaux de construction tels que tôle endommagée par l'eau ou contaminée par les égouts, panneau mural ou bois scellé, semelles de chaussures ou de bottes, bobines et bac d'évacuation de l'équipement de chauffage, ventilation, climatisation et réfrigération, surfaces servant à préparer les aliments, planches à découper, dessus de comptoir, tables, éviers, sièges de toilette, luminaires, armoires, poignées de porte, cadres de lit et ridelles, claviers et souris d'ordinateur, poubelles, jouets d'enfants, chaises de bébé, tables à langer, zones utilisées par les animaux, équipements de sport tels supports athlétiques et casques. Ce produit ne doit pas être utilisé sur un appareil médical.



Fabriqué pour
ICP Building Solutions Group
150, Dascomb Road
Andover (MA), 01810
www.Benefect.com
905 528-7474

Pays d'origine : États-Unis

Durée de vie prévue : 072318 RÉV. : 060120



Benefect[®]



Élimine plus de 99,99 % des bactéries en 30 secondes!

Fongicide • Virucide* • Bactéricide • Antimoissure • Antimicrobien Germicide

DÉSINFECTANT POUR HÔPITAUX • NETTOYANT • DÉCONTAMINANT • VAPORISATEUR POUR TAPIS

INGRÉDIENT ACTIF :

Thymol* 0,05 %

* (présent dans les huiles essentielles végétales)

AUTRES INGRÉDIENTS : 99,95 %

TOTAL : 100,00 %

Parfum léger de
citron et de thym

Prêt à l'emploi

Garder hors de la portée des enfants

Contenu : 1 gallon (3,78 L)

Une formule exclusive faite d'huiles essentielles végétales.
Fait partie de notre solution de nettoyage et de désinfection à base végétale.

MODE D'EMPLOI : Toute utilisation non conforme aux directives indiquées sur l'étiquette de ce produit constitue une violation des lois fédérales. Pour les surfaces très souillées ou très grasses, un prénettoyage est nécessaire.

POUR DÉSINFECTER : 1. Imprégner la surface à l'aide du vaporisateur (haute ou basse pression, manuel ou électrique), d'un chiffon, d'une éponge ou d'une vadrouille (effectuer d'abord un test sur la surface). 2. Laisser agir pendant 10 minutes. Laisser sécher à l'air libre. **Formule sans rinçage ni essuyage (même sur les surfaces en contact avec les aliments).**

POUR DÉSINFECTER : 1. Mouiller la surface (effectuer d'abord un test sur la surface). 2. Laisser agir pendant 30 secondes. Laisser sécher à l'air libre. Formule sans rinçage ni essuyage (même sur les surfaces en contact avec les aliments).

POUR DÉSODORISER : 1. Mouiller la surface (effectuer d'abord un test sur la surface). 2. Laisser sécher à l'air libre. Formule sans rinçage ni essuyage (même sur les surfaces en contact avec les aliments).

POUR NETTOYER : 1. Mouiller la surface (effectuer d'abord un test sur la surface). Pour les taches tenaces, laisser reposer pendant quelques minutes.

POUR ASSAINIR LES TAPIS : Appliquer sur le tapis prénettoyé par tube, vaporisateur, extracteur, bonnet de brosse ou procédé par immersion jusqu'à saturation (effectuer d'abord un test de résistance à la décoloration des fibres). Frotter ou agiter le tapis afin de s'assurer que la substance pour le test soit répartie sur tout le velours du tapis et sur la sous-couche. Laisser la substance pour le test agir sur le tapis sans y toucher pendant au moins 60 minutes. Extraire la substance et laisser sécher à l'air libre.

MODE D'EMPLOI POUR LA NÉBULISATION : Pour la nébulisation à l'aide d'un dispositif à pulvérisation à ultra-bas volume dans les zones vacantes confinées lors d'un prénettoyage ou d'un contrôle de la contamination (élimination) dans des sites de restauration et de décontamination. Ce produit est prêt à l'emploi; ne pas diluer. Après avoir réglé le pulvérisateur, sceller toutes les fenêtres et les portes pour confiner la brume et quitter la zone pour la durée du temps de traitement recommandée par le fabricant du dispositif. Une fois le cycle de nébulisation terminé, aérer complètement la zone traitée jusqu'à ce que le produit en suspension se soit dissipé avant d'y entrer de nouveau. Ne pas entrer dans la zone embrumée jusqu'à ce que la brume soit complètement retombée ou se soit complètement dissipée. Ne pas utiliser d'équipement dans la zone embrumée tant que le traitement n'est pas sec. Après avoir prétraité la zone par nébulisation, suivre le mode d'emploi pour le nettoyage et la désinfection sur l'étiquette du produit.

ÉLIMINE LE VIH SUR LES SURFACES ET LES OBJETS DE L'ENVIRONNEMENT PRÉNETTOYÉS ET ANTÉRIEUREMENT SOUILLÉS PAR DU SANG OU DES LIQUIDES ORGANIQUES dans les établissements de soins ou d'autres milieux où la souillure de surfaces ou d'objets inanimés par des liquides organiques est possible et où les surfaces et les objets qui peuvent être souillés de sang ou de liquides organiques peuvent être associés à une éventuelle transmission du virus de l'immunodéficience humaine de type 1 (VIH-1) (responsable du SIDA) **DIRECTIVES PARTICULIÈRES CONCERNANT LE NETTOYAGE ET LA DÉCONTAMINATION CONTRE LE VIH-1 DE SURFACES OU D'OBJETS SOUILLÉS DE SANG OU DE FLUIDES CORPORELS :** Protection personnelle : Les pièces d'équipement de protection qui doivent être portées pour manipuler des articles souillés de sang ou de liquides organiques sont des gants jetables en latex, une blouse de protection, un masque et des lunettes de protection. Procédure de nettoyage : Le sang et les liquides organiques se trouvant sur des surfaces ou des objets doivent être nettoyés en profondeur avant l'application de ce désinfectant. Élimination des matières infectieuses : Le sang et autres liquides organiques doivent être nettoyés dans un autoclave et éliminés conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux en matière d'élimination des déchets infectieux. Temps de contact : Laisser la surface mouillée pendant 10 minutes.

RANGEMENT/ÉLIMINATION : Contenant non réutilisable. Conserver dans un contenant hermétique à la température ambiante. Ne pas réutiliser ou remplir à nouveau ce contenant. Mettre le contenant au recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, le mettre aux ordures.

EPA Reg. N° 84683-3-74771

EPA Est N° : 8325-PA-01